



CHARTE INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES ET JEUNES APPRENANTS

L'accès aux ressources informatiques est soumis aux règles suivantes :

- Je respecte et prends soin du matériel informatique mis à ma disposition.
- J'accède à Internet uniquement en présence d'un enseignant.
- Je ne donne jamais des informations privées sur moi ou sur d'autres personnes, comme :
 - un nom
 - une adresse
 - un numéro de téléphone un mot de passe
 - un e-mail
- J'utilise Internet et l'informatique à des fins de recherches éducatives et informatives.
- Je ne suis pas autorisé-e dans le cadre scolaire à :
 - accéder à des forums, à moins d'avoir une autorisation particulière liée à un projet pédagogique spécifique.
 - accéder aux «chats rooms», à moins d'avoir une autorisation particulière liée à un projet pédagogique spécifique.
 - rechercher des contenus érotiques, pornographiques ou incitants à la haine, à la violence, au racisme, à la discrimination.
- Si j'ouvre par mégarde un tel site ou des images qui me dérangent, j'avertis immédiatement mon enseignant-e.
- Je reste poli-e et courtois-e, même derrière le clavier et l'écran.
- Une information trouvée sur Internet n'est pas forcément exacte. Je consulte d'autres sources ou je demande de l'aide afin de la vérifier.
- Je respecte les droits d'auteurs lors de la reproduction de documents (images, textes, musiques). J'indique mes sources lors de l'utilisation de ce type de données.
- Avant d'imprimer un document, je demande l'autorisation à mon enseignant-e.
- La publication de documents sur Internet est gérée par l'enseignant-e.

L'élève / le jeune apprenant :

Date :

Pour plus d'informations : www.sois-prudent.ch